

ASSELINEAU 2017/



MESUREZ-VOUS L'URGENCE DU FREXIT?

Élection présidentielle — 23 avril et 7 mai 2017



Intuitivement, vous sentez que l'Union européenne et l'euro ne fonctionnent pas et qu'ils nous entraînent vers le désastre. Pourtant, vous craignez d'en sortir, car des « experts » — qui se sont toujours trompés sur tout — tentent constamment de vous en dissuader en prophétisant l'apocalypse. Déjouons ensemble cette propagande !

SI L'ON QUITTE L'UE, LA FRANCE S'ISOLERA-T-ELLE DU RESTE DU MONDE ?

Pour répondre à cette question, il suffit de regarder la Suisse, la Norvège et l'Islande : ces trois pays ne sont ni dans l'UE ni dans l'euro, et ils sont pourtant très ouverts sur le monde. La Suisse est même le pays du monde qui accueille le plus de conférences internationales. Une fois sortie de l'UE, de l'euro et de l'OTAN, **la France restera liée aux autres États de la planète par 6 650 traités bilatéraux ou multilatéraux**. Elle conservera intégralement ses 165 ambassades et ses 145 consulats à l'étranger. La France restera membre de toutes les grandes organisations internationales : ONU, OMC, FMI, Banque mondiale, OMS, OIT, UNESCO, OACI, FAO, Interpol, OMM, UIT, OMPI, HCDH, AIEA, OIM, traité sur l'Antarctique, traité de l'Espace, Convention des Nations unies sur le droit de la mer, etc.

SI L'ON QUITTE L'UE, NOUS FÂCHERONS-NOUS AVEC NOS VOISINS ET PARTENAIRES ?

Il n'y a aucune raison que cela arrive. En effet, en appliquant l'article 50 du traité sur l'UE (TUE), nous ne ferons qu'utiliser la clause de sortie que tous les pays de l'UE ont approuvée en ratifiant ce traité. **C'est à la fois respecter nos partenaires et la parole de la France sur la scène internationale que d'agir ainsi.** *A contrario*, prétendre renégocier les traités en tapant du poing sur la table, en usant de menaces ou en refusant de continuer à payer les contributions à l'UE serait une attitude irresponsable et irrespectueuse qui nous fâcherait à coup sûr avec nos partenaires et qui nous vaudrait inmanquablement de lourdes sanctions financières de la Cour de justice de l'UE (CJUE).

SI L'ON QUITTE L'UE, SERA-T-IL PLUS DIFFICILE DE VOYAGER OU D'ÉTUDIER À L'ÉTRANGER ?

Non, absolument pas. Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie ou le Japon, qui surveillent très étroitement leurs frontières, n'empêchent nullement les voyages et les échanges d'étudiants.

SI L'ON QUITTE L'UE, Y AURA-T-IL DES RISQUES DE GUERRE ?

S'il n'y a actuellement plus de guerres classiques en Europe occidentale, cela n'est pas dû à la Commission européenne et à ses directives sur les OGM ou sur les réformes des retraites ! **C'est la dissuasion nucléaire qui a fait cesser les conflits militaires entre pays développés**, sans arrêter pour autant les guerres économiques et de désinformation. L'UE, qui est sous la tutelle de l'OTAN par l'article 42 du traité sur l'UE, nous entraîne en outre dans des hostilités contre des pays du Moyen-Orient (Afghanistan, Irak, Libye, Syrie, etc.) et des adversaires géopolitiques de Washington : Russie ou Chine. Quant aux contraintes de l'euro, elles exacerbent les tensions entre pays européens. **Sortir de l'UE et de l'OTAN, c'est refuser le « choc des civilisations », et c'est agir pour la paix.**

SI L'ON QUITTE L'UE, NOS AGRICULTEURS PERDRONT-ILS LES SUBVENTIONS DITES « EUROPÉENNES » ?

La France verse chaque année 23 milliards d'euros à l'UE, qui lui en restitue 14 milliards, dont les subventions de la politique agricole commune (PAC). Une fois sortis de l'UE, nous pourrions non seulement continuer à verser les mêmes subventions à nos agriculteurs sans qu'elles transitent par Bruxelles, mais nous pourrions aussi les augmenter car nous disposerons de **9 milliards d'euros de plus par an**.

SI L'ON QUITTE L'EURO, LE NOUVEAU FRANC VA-T-IL PERDRE 80 % DE SA VALEUR ?

Et pourquoi pas 250 % ?! Restons sérieux : le FMI estime que l'euro est actuellement surévalué de 6 % pour la compétitivité de l'économie française. Des études réalisées par Natixis, Nomura ou ING indiquent que **le nouveau franc perdrait 6 à 10 % par rapport au dollar**. C'est cet objectif d'une dépréciation de 10 % qui sera fixé à la Banque de France. Cela permettra de relancer la machine économique française et de faire baisser pour de bon le chômage de masse.

SI L'ON QUITTE L'EURO, LES TAUX D'INTÉRÊT VONT-ILS AUGMENTER MASSIVEMENT ?

Le monde est actuellement en excès de liquidités et **les emprunts français resteront attractifs après la sortie de l'euro**, puisque c'est l'un des actifs les plus sécurisés. L'État peut d'ailleurs contraindre les banques françaises à acheter des obligations d'État, comme cela fut fait jusque dans les années 1990. Conclusion : les taux d'intérêt pour les prêts aux particuliers n'augmenteront pas significativement.

SI L'ON QUITTE L'EURO, LA DETTE PUBLIQUE ET MON EMPRUNT BANCAIRE VONT-ILS S'ENVOLER ?

Selon l'OFCE, 97 % de la dette publique française sont libellés en droit français. Le principe du droit international — dit de « *lex monetæ* » — implique que ces **97 % seront automatiquement relibellés en nouveaux francs** au taux de change officiel. C'est d'ailleurs ainsi que les dettes allemandes ou françaises avaient été automatiquement relibellées du mark ou du franc vers l'euro en 1999, sans qu'aucun créancier puisse protester. Il en sera de même pour les dettes des particuliers, dont 98,5 % sont en droit français. Autrement dit, **aucun risque de voir s'accroître la dette publique et les emprunts bancaires**.

SI LE NOUVEAU FRANC SE DÉPRÉCIE DE 10 %, VAIS-JE PERDRE 10 % DE MON POUVOIR D'ACHAT ?

Cela n'arriverait que si tous les produits consommés étaient importés. Or, la part des produits que nous importons est d'environ 30 %. Cela signifie que **la hausse des prix serait au maximum de 3 %**. Dans un marché très concurrentiel, la hausse sera en réalité bien moindre. On n'a d'ailleurs pas vu les prix augmenter significativement quand l'euro s'est déprécié, au cours des trois dernières années, de 1,39 \$ à 1,06 \$ (soit une dépréciation de 24 %). En outre, le franc étant mieux adapté à notre compétitivité, il en résultera une croissance accrue et donc, au bout du compte, une augmentation du pouvoir d'achat.



C'est uniquement en commençant par sortir de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN — avec l'élection de François ASSELINEAU, le seul candidat du Frexit — que nous pourrons enfin agir efficacement et sortir la France du désastre dans lequel elle s'enfonce.

GRÂCE AU FREXIT (SORTIE DE L'UE), NOUS RÉALISERONS DES ÉCONOMIES CONSIDÉRABLES

Le Frexit nous permettra d'**économiser chaque année 34 milliards d'euros**, soit 170 milliards sur le quinquennat :
— **9 milliards d'euros** (différentiel entre notre versement de 23 milliards d'euros et les fonds rétrocédés de 14 milliards) ;
— **5 milliards d'euros** de dépenses liées à l'UE hors budget, dont les cofinancements et les condamnations pécuniaires ;
— **20 milliards d'euros** récupérés sur la fraude et l'évasion fiscales des grandes entreprises, en rétablissant le contrôle des mouvements de capitaux actuellement interdit par les traités européens, et en modifiant la législation sur l'optimisation fiscale.

À cela s'ajouteront des économies tout aussi monumentales (estimées à 39 milliards par an) découlant de l'allègement des réglementations issues de l'UE — et donc des coûts de gestion — qui pèsent sur les administrations publiques, les entreprises, les agriculteurs, les artisans, les TPE et les PME.

GRÂCE AU FREXIT, NOUS EMPÊCHERONS LA DISPARITION DE LA PÊCHE ARTISANALE ET DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Les articles 38 et 39 du traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) imposent une vision ultra-productiviste de l'agriculture et de la pêche, tout en plaçant nos producteurs dans une concurrence perdue d'avance avec des pays où il n'existe pas de SMIC horaire dans ces secteurs. **Le Frexit permettra de protéger les productions qui le nécessitent, d'assurer des prix rémunérateurs et d'établir d'autres politiques que la seule loi du profit maximal.** Nous donnerons la priorité à la qualité gustative, au respect de l'environnement et des cycles naturels (agriculture biologique ou raisonnée, libération des semences anciennes, permaculture...), ainsi qu'à l'aménagement du territoire et à la préservation des terroirs.

GRÂCE AU FREXIT, NOUS POURRONS SÉRIEUSEMENT DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT

La mondialisation et le libre-échange total — imposés par les traités européens — reviennent à faire fabriquer des biens à 15 000 km, alors que l'on pourrait les produire à côté de chez soi. Ce système permet aux grands groupes occidentaux de maximiser leurs profits en bénéficiant de salaires, de normes sociales et environnementales très inférieurs à ce qu'ils seraient en France. Mais **ce système est l'un des principaux responsables de la montée du chômage en Europe et de la détérioration de l'environnement planétaire** ! Le Frexit ne mènera pas à l'autarcie, mais à un libre-échange ciblé, avec la priorité donnée aux circuits courts, ce qui est une première étape nécessaire vers une société plus écologique.

GRÂCE AU FREXIT, NOUS METTRONS UN TERME AUX RÉFORMES TERRITORIALES ET PRÉSERVERONS L'UNITÉ NATIONALE

La politique des euro-régions pousse le gouvernement à fusionner de force les communes, à donner de plus en plus de pouvoir aux régions, et à préparer la suppression des départements, le tout sans jamais prévenir ni consulter les Français. **Le Frexit nous permettra de mettre un terme immédiat à cette politique de démembrement de l'État-nation qui risque de faire éclater la France, comme elle risque de faire éclater l'Espagne, le Royaume-Uni ou la Belgique.**

GRÂCE AU FREXIT, NOUS EMPÊCHERONS LES DÉLOCALISATIONS ET LA VENTE DE NOTRE PATRIMOINE PUBLIC ET PRIVÉ À DES FONDS D'INVESTISSEMENT VENUS DU MONDE ENTIER

L'article 63 du TFUE impose la libre circulation des mouvements de capitaux — sans contrôle ni restriction — avec la planète entière. **C'est cet article qui a engendré le torrent de délocalisations industrielles**, tout en facilitant scandaleusement l'évasion fiscale des grandes sociétés et des grandes fortunes. Le Frexit permettra de réinstaurer le contrôle des mouvements de capitaux, tel qu'il existait avant le traité de Maastricht et tel qu'il existe aujourd'hui dans la grande majorité des États de la planète, à commencer par ceux qui sont en plus fort développement (Chine, Inde, Asie du Sud-Est...). La situation actuelle, totalement asymétrique, permet à des fonds d'investissement venus de Chine ou du Qatar d'acheter terrains, sociétés ou biens immobiliers en France, alors que l'inverse n'est pas autorisé. **Le Frexit nous permettra d'imposer le principe de réciprocité** et d'interdire, en tant que de besoin, la vente des plus grands fleurons de notre patrimoine public et privé.

GRÂCE AU FREXIT, NOUS FERONS BAISSER LE NOMBRE DE CHÔMEURS DE 1 À 2 MILLIONS

Une étude approfondie, publiée en septembre 2013 par la fondation *Res Publica*, a montré que la sortie de l'euro, jumelée à l'instauration d'un contrôle des changes et à la dépréciation de 10 % du nouveau franc, permettra de faire baisser de façon spectaculaire le nombre de chômeurs de catégorie A, de 1 à 2 millions en deux ans. **Sans le Frexit, la montée du chômage et de la pauvreté va continuer inexorablement.**

GRÂCE AU FREXIT, NOUS PRÉSERVERONS ET RENFORCERONS NOS SERVICES PUBLICS

L'article 106 du TFUE impose une mise en concurrence et pousse à la privatisation de nos services publics. Il en résulte généralement une forte augmentation des tarifs et une inégalité entre les territoires, pour le plus grand profit des actionnaires privés. Le Frexit nous permettra de **mettre un terme à la privatisation rampante de nos services publics** (EDF, GDF, SNCF, La Poste) et de renationaliser certains (gestion des sociétés d'autoroutes et d'adduction d'eau, Orange, TF1).

GRÂCE AU FREXIT, NOUS DÉFENDRONS NOS ACQUIS SOCIAUX ET NOUS RÉTABLIRONS NOTRE DÉMOCRATIE

Sans que les Français en aient conscience, l'article 121 du TFUE impose chaque année de « Grandes orientations de politique économique » (GOpÉ) à la France. C'est **la véritable feuille de route économique et sociale que la Commission européenne fixe au gouvernement, peu importe sa couleur politique et les promesses de campagne**. Pour 2017, Bruxelles impose au prochain président et à son gouvernement qu'ils augmentent la TVA et baissent l'impôt sur les grandes sociétés, qu'ils démantèlent le droit du travail et les professions réglementées (avocats, notaires, médecins, pharmaciens, artisans taxis, experts comptables...), qu'ils baissent le Smic et les prestations chômage, qu'ils aggravent encore la politique de rigueur et qu'ils asphyxient financièrement les communes. **Le Frexit permettra de rétablir la démocratie** en mettant fin aux injonctions de la Commission européenne, qui rendent les programmes inapplicables et vident de sens le vote des Français.

GRÂCE AU FREXIT, NOUS RETROUVERONS NOTRE INDÉPENDANCE NATIONALE ET NOUS POURRONS ŒUVRER POUR LA PAIX MONDIALE

La sortie de l'OTAN et celle de l'UE (en particulier sa Politique étrangère de sécurité et de défense) nous libéreront de la soumission militaire à Washington. Le Frexit nous permettra de ne plus être impliqués dans des guerres illégales et criminelles de nature néocoloniale. **Cela contribuera à la fois à notre sécurité intérieure (par la baisse des risques terroristes) et à la paix mondiale.**

GRÂCE AU FREXIT, NOUS RENOUERONS AVEC LA FRANCOPHONIE ET TOUS LES PAYS DU MONDE

L'UE oblige la France à fusionner dans un espace artificiel avec 27 autres États — et bientôt 30 — au seul motif qu'ils sont sur le continent géographique européen. Pourtant, nous n'avons ni histoire, ni langue, ni culture, ni échanges commerciaux et familiaux, ni intérêts communs avec beaucoup d'entre eux, alors que nous en avons bien davantage avec les pays de la Francophonie. **Le Frexit nous permettra de rouvrir la France sur l'ensemble du monde et de coopérer entre nations, sans distinction d'appartenance continentale, raciale ou religieuse. Le Frexit permettra à la France de se tourner de nouveau vers l'universel, comme les peuples de tous les continents l'espèrent et l'attendent.**

Le programme de François ASSELINEAU et de l'UPR ne se limite pas au Frexit. Nous proposons notamment d'instaurer le référendum d'initiative populaire et la reconnaissance pleine et entière du vote blanc, d'augmenter le Smic à 1 300 € nets tout en réduisant les charges pour les TPE et les PME, de protéger constitutionnellement les services publics et la retraite par répartition, d'assurer un minimum vieillesse équivalant à 950 € par mois, d'interdire les OGM y compris dans la nourriture animale, etc.

Prenez connaissance du programme complet en vous rendant sur :

asselineau2017.fr